

COMMUNE D'AINAY LE CHATEAU



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 16 septembre 2011

L'an deux mil onze, le seize septembre à dix-neuf heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune d'Ainay le Château.

ETAIENT PRESENTS :

Stéphane MILAVEAU	X	Jacqueline THEVENIN	X	Dominique MOREAU	
Claude MICHEL	X	Gérard REVIDON	X	Serge BERNADON	X
Marc SIGNORET	X	Christine BIOUT	X	Anne-Marie MERY	X
Thierry AUDOUIN	X	Sylvain GAUMET	X	Corinne TREBOSC	X
Françoise MARANDET	X	Virginie LAVALETTE	X	Bernadette ACCOLAS	X

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

Mme Françoise SCHEEPERS - M. Jean-Luc REBY

Point n° 1 : Approbation du compte-rendu de la réunion du 5 août 2011

Il convient de rectifier une information dans la rubrique « Travaux en cours », Point N°3, il s'agit de conduites en ciment « *éternit* » et non, de conduites en cuivre.

Point n° 2 : Ecole – Intervention de Nathalie Pasquier

Les intervenants des écoles n'ayant pas été renouvelés par l'Éducation Nationale pour cette nouvelle année scolaire et malgré les besoins, il est décidé d'accorder les services de notre agent communal, Nathalie Pasquier, afin d'effectuer trois heures complémentaires en travaux de lecture et d'initiation à l'art plastique.

Par ailleurs, une seconde et même demande est formulée par l'école maternelle, il n'est cependant pas possible de répondre à ce besoin ; de ce fait, il est proposé d'alerter l'Inspection d'Académie pour pointer le manque d'aide apporté aux enseignants nécessiteux.

Point n° 3 : Travaux en cours

Restauration des remparts : La tranche 2011 débute au niveau des remparts. La tranche 2010 étant quasi terminée, Monsieur le Maire fait procéder à une demande de subventions après de tous les intervenants qui participent au financement de cette tranche.

Voirie : Monsieur le Maire propose une réunion de la Commission des chemins jeudi 22 septembre 2011 à 14h00 pour analyser les offres parvenues en mairie pour la réfection des chemins. Il est nécessaire que cette réfection intervienne avant l'arrivée de l'hiver pour faciliter les travaux et bénéficier des subventions octroyées pour l'année.

Point n° 4 : Matériel d'entretien – Ménage

F. MARANDET explique qu'une consultation a été faite auprès de trois fournisseurs. Seuls deux ont répondu. Après étude des propositions, la proposition la plus économique est celle de la société CYPRES Hygiène de 899,39 € pour une cireuse et 458.55 € pour trois aspirateurs. Cette proposition est validée par l'ensemble du conseil à l'unanimité.

Point n°5 : Personnel Communal

F. MARANDET explique que deux agents, Mme Bergerat et Mme Guillemain, ont effectué leur période de stage et vont être titularisées en novembre.

- **Remplacement d'un agent** : Il est nécessaire de prévoir le remplacement d'un agent pour congés maladie d'environ six semaines. Le remplacement de l'agent sera effectué par plusieurs personnes à la recherche d'emploi, en partageant équitablement la période.
F. MARANDET prévoit de recevoir ces personnes afin de leur donner des directives précises quant à l'emploi à occuper.
- **Stage** : Une demande de stage « *Service aux personnes* » a été formulée par Melle Maureen SIMONIN, en deux périodes de 34 heures par semaine, dans le cadre de son école la Maison Familiale Rurale de Saint-Léopardin d'Augy. Demande acceptée par l'ensemble du conseil. Son stage lui permettra d'être au contact des enfants des écoles maternelle et élémentaire, au niveau de la cantine et de la halte-garderie.
- **Journée de grève** : Pour palier à la grève des enseignants prévu le 27 septembre 2011, et comme l'exige la loi, un service d'accueil est mis en place pour accueillir des enfants en journée, il sera assuré par un agent communal.

Point n°6 : Eco quartier

T. AUDOUIN informe le conseil de l'annulation de la dernière réunion sur demande de l'ATDA.

Après transmission des dernières modifications proposées par le maître d'œuvre, Mme CHAMPION (ATDA) revient sur les plans et refuse le nouveau projet qui ne lui semble pas correspondre en tout point à un éco-quartier. De ce fait, une réunion du comité de Pilotage est programmée pour le jeudi 22 septembre à 17h00, regroupant tous les intervenants ainsi que la commission communale Eco quartier.

Point n°7 : Assainissement

Assainissement « des Petites Chaumes » : **C. MICHEL** informe le conseil municipal que l'aide financière pour le raccordement des « petites chaumes » est validé par le Conseil Général de l'Allier. De ce fait, un contact est pris avec Egis Eau pour un lancement d'appels d'offres.

- **Boues** : Les boues ont été épandues comme prévu courant semaine 37. Les bacs sont maintenant vides. A l'avenir, il serait judicieux de stopper l'utilisation de quatre bacs pour permettre le séchage et procéder au vidage et épandage avec sérénité.

Le bac endommagé n'a pas pu être réparé, les équerres n'ayant pas été livrées ; cependant il est prévu que l'opération soit réalisée avant l'hiver.

Point n°8 : Associations

T. AUDOUIN informe qu'une réunion avec l'ensemble des associations, est prévue le Jeudi 29 septembre 2011 à 20h30 afin de déterminer l'occupation des salles communales pour 2012, les demandes de subventions et la préparation du bulletin municipal. 30 associations actives sont dénombrées à ce jour.

Le budget annuel, alloué aux associations s'élève à 6 000 €. Cette aide est attribuée aux associations qui organisent des manifestations, qui en font la demande expresse et fournissent les justificatifs demandés. **Monsieur le Maire** rappelle que le tissu associatif est vital dans la vie de la commune.

Questions diverses

- **Allier HABITAT - Redressement financier : Anne-Marie Mery et Jean-Luc REBY** expliquent qu'une réunion d'information a eu lieu le mercredi 14 septembre 2011 à Yzeure au sujet de la mise en place du dispositif de redressement durable des finances d'Allier Habitat.

La commune s'étant portée garant, par le passé, à hauteur de 80 % auprès de la Caisse des Dépôts, il est nécessaire de lire attentivement la convention proposée par le Conseil général de l'Allier qui propose de se porter garant à la place des communes et de réfléchir à l'attitude à adopter afin de contrôler la situation.

- **Ecoles : C. TREBOSC** informe le conseil que dans le cadre de l'école numérique rurale, la commune a fait l'acquisition et l'installation du dernier tableau numérique dans la classe de CP début septembre. L'école ayant opté pour un tableau mobile, la coopérative scolaire de l'école primaire propose une participation de 1 100,00 € qui correspond au coût de l'empiètement du tableau. Acceptation à l'unanimité de leur chèque.

- **Effectif des écoles** : la maternelle compte 26 élèves en cette nouvelle rentrée, contre 36 l'année passée. L'école élémentaire compte 61 élèves contre 64 l'an passé.
- **Semaine du Goût** : la semaine du goût aura lieu du 17 au 21 octobre 2011 pour les enfants déjeunant à la cantine. Le thème choisi en partenariat par Melle Aurélie BORTONE, responsable des cuisines du CHSI, est celui des pirates. Un coffre d'or, plein de pièces d'or en chocolat, clôturera la semaine.
- **Sports : C. TREBOSC** informe l'assemblée d'un ensemble de mesures prises en faveur du sport ou culturelles : la reprise des séances de piscine, initiation au rugby, cours de tennis et enseignement de la musique. Les écoles auront le plaisir de participer à « Oxygène la Bulle verte » dans le courant de l'année.

De plus, tous les enfants qui le veulent, peuvent s'inscrire à l'USEP, qui propose de multiples activités sportives les mercredis après-midis telles que l'athlétisme, rugby, gymnastique, hand-ball, ski etc. A noter, le mercredi 19 octobre, Ainay-le-Château recevra toutes les communes participantes de l'USEP pour une rencontre spéciale Rugby.

- **Médiathèque Départementale** : La médiathèque départementale demande à ce que la commune règle la somme de 93,21 € correspondante à des CD non restitués par des emprunteurs indécents. Après de très nombreuses recherches et relances, l'agent en charge de la médiathèque, N PASQUIER, a constaté que ces CD ne pourront jamais être récupérés et qu'il convient de considérer comme une créance irrécouvrable. Le conseil municipal accepte la dépense.

- **Commune de Saint Bonnet-Tronçais : Monsieur le Maire de Saint Bonnet-Tronçais** remercie le personnel technique pour leur aide précieuse lors de la préparation du triathlon de début septembre.

- **Salon des Maires – 22, 23 et 24 novembre 2011** : Il est décidé d'emprunter le minibus (9 places) de la COMMUNAUTE DE COMMUNES pour se rendre au congrès. Les élus intéressés doivent se faire connaître.

- **Cyclo-Cross du 15 novembre** : La course cycliste des remparts est proposé à 733 € par le HAUT Cyclisme de Meaulne. Course validée par les membres du conseil, à l'unanimité.

- **Prix Paul Guignard** : **B. ACCOLAS** propose de réserver une date en prévision de l'organisation d'une course cycliste en semi- nocturne le 13 juillet 2012. **B. ACCOLAS** propose de se renseigner auprès d'organisateur et sensibilise l'assemblée à l'importance d'avoir des signaleurs en nombre suffisant pour assurer la sécurité.

- **Association des Maires de l'Allier** : propose de créer un prix du civisme et de la jeunesse, ceci afin de contribuer au développement et au maintenir des valeurs morales de la société française, de promouvoir le civisme et aussi, de le mettre à l'honneur au sein de la jeunesse pour qu'il puisse servir d'exemple. Les jeunes concernés devront être âgés de moins de 18 ans. Il existe deux types de prix, collectif et individuel. **Monsieur le Maire** demande à l'assemblée d'y réfléchir pour éventuellement déposer un dossier avant la fin décembre de chaque année.

- **Défrichage du terrain Les Thureaux** : **Monsieur le Maire** propose de réunir la commission travaux et voirie le 22 septembre 2011 à 15h30 afin de convenir du défrichage du terrain, acquis par la commune le 4 août dernier au lieu-dit Les Thureaux. Il sera procédé au choix des arbres à conserver.

- **Enquête** : **B ACCOLAS** propose d'afficher les résultats de l'enquête réalisée en début d'année, au Point I, à l'accueil de la mairie et sur le site internet de la commune (www.ainay-le-chateau.fr).

- **Cérémonie d'inauguration** : Le Défibrillateur offert par M et Mme Thierry Fléaux, gérants de l'Intermarché, a été posé cette semaine par les agents du service technique en centre bourg, il convient de procéder à l'inauguration le vendredi 23 septembre 2011 à 19h00 au Point I. Des invitations seront envoyées.

- **Environnement** : **C.TREBOSC** informe qu'une journée de l'environnement aura lieu le 3 juin 2012 : nettoyage des berges, visites de lieux liés à l'environnement tel que le château d'eau, la station d'épuration avec explication de leur fonctionnement. La journée se poursuivra par un troc aux Fleurs. Un concours d'épouvantail clôturera cette journée.

- **Fleurissement** : **A-M MERY** propose de faire la remise des prix au concours des maisons fleuries de 2011, le dimanche 27 novembre en fin de matinée. De ce fait, la commission fleurissement se réunira le mardi 11 octobre 2011 à 19h00.

- **Tourisme** : **La Journée du Patrimoine** aura lieu le samedi 17 septembre et propose deux visites guidées du Vieil Ainay, à 15h00 et à 15h30 en partenariat avec l'association des Amis du vieil AINAY. Le Moulin de Chanteriau sera ouvert au public de 14h00 à 18h00.

- **Association Fête et Loisirs** : Depuis la démission de sa présidente, l'association n'avait plus de président. Il est nécessaire de procéder au vote du Bureau. Nouvelle présidence : Sylvain GAUMET.

- **Sport auto-cross** : **M. SIGNORET** indique que le CLUB DES LOISIRS MECANIQUES ne disposera pas, en 2012, de l'emplacement accolé à leur terrain de cross et sera contraint de suspendre 3 courses sur 4. Il est demandé de réfléchir à un terrain de substitution pour garantir leur prochaine saison.

- **Sécurité routière** : **G. REVIDON** fait remarquer à l'assemblée que de l'entrée du village, en provenance de Cérilly, jusqu'au Château d'eau, soit 1,5 km de ligne droite, certains véhicules adoptent des vitesses dangereusement excessives.

- **Compte-rendu de Conseil** : **G. REVIDON** demande de préciser dans les comptes-rendus de conseil, lors des délibérations, le résultat des votes en notifiant le nombre des voix POUR, CONTRE, ABSTENTION, ceci afin d'apporter plus de transparence, la majorité l'emportant toujours.

L'ordre du jour épuisé, M. le Maire lève la séance.

Le prochain conseil municipal est fixé

Le vendredi 21 octobre 2011 à 19h00